



LA DURABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT

- *Orientation pour la prochaine décennie*
- *Investissements : qualité et quantité*
- *Vulnérabilité des pays les moins avancés*
- *Partenariat et valorisation des ressources humaines*

La nouvelle Stratégie internationale du développement

- Réunion du Comité spécial plénier de l'AGNU, juin 1989, New York.
- Capacités inégales des pays en développement de faire face à une croissance économique accélérée.
- Nécessité d'investir dans les ressources humaines et de tenir compte de l'environnement.

Divers comités, groupes de travail et équipes spéciales ont produit des évaluations et des rapports fouillés en vue de déterminer la Stratégie internationale du développement.

Chacun doit maintenant capitaliser sur l'esprit positif qui s'est dégagé des réunions organisationnelles et préparatoires, en déployant tous les efforts possibles pour rendre productif et fructueux le processus devant mener à la 45^e Assemblée générale des Nations unies (à l'automne de 1990), où la nouvelle Stratégie internationale du développement sera l'objet de discussions. Car le monde actuel se transforme à un rythme rapide et semble s'orienter dans une direction prometteuse. C'est à nous de miser sur les transformations économiques et politiques qui s'opèrent actuellement, pour renforcer la coopération économique internationale au profit du développement. Seule une stratégie réaliste et bien orientée permettra de réaliser cet objectif.

L'analyse des tendances structurelles de l'économie mondiale révèle déjà, à l'aube de la dernière décennie de notre millénaire, un degré élevé d'hétérogénéité, caractérisé par des modes d'évolution démographique divergents et par les capacités inégales des pays en développement de faire face aux facteurs extérieurs et aux défis intérieurs. Du point de vue régional, si l'Asie semble en mesure de poursuivre sur sa lancée,

les perspectives ne sont guère encourageantes en Afrique. Quant à l'Amérique latine, elle est paralysée par l'endettement. L'économie de certains pays qui ont de plus en plus de difficulté à absorber les nouvelles techniques, et à atteindre un degré d'efficacité qui leur permette d'être à la hauteur de la concurrence croissante qui s'exerce dans des marchés internationaux devenus complexes, risque de devenir marginale. Les pays en développement ont beau posséder de nombreuses caractéristiques en commun, ils sont loin de former un ensemble homogène; aussi notre façon de faire avancer le développement doit-elle être conçue en conséquence.

Il convient de souligner l'importante contribution de l'équipe spéciale du CAC sur les objectifs du développement à long terme. Elle a brossé le tableau des possibilités qui s'offrent et des défis à relever, reconnaissant que le partenariat est essentiel à la résolution des problèmes du développement et articulant la croissance sur la triple nécessité d'investir dans les ressources humaines, de tenir

compte des facteurs sociaux et démographiques et de protéger l'environnement. C'est toutefois le Comité de la planification et du développement qui a produit jusqu'ici le rapport le plus fouillé. Se fondant sur les conclusions d'une analyse utile des perspectives qu'offre l'économie mondiale des années 90, le Comité a relevé quatre éléments prioritaires d'une Stratégie internationale du développement : l'accélération de la croissance économique, une plus grande préoccupation à l'égard de la dimension humaine du développement, la lutte contre la pauvreté extrême, la protection de l'environnement.

On s'est demandé si la Stratégie internationale du développement devait être de portée mondiale et s'étendre aux problèmes de l'ensemble de l'économie internationale, ou bien s'il valait mieux viser des cibles particulières, en s'attaquant exclusivement aux problèmes du tiers monde.

Le Canada est d'avis que la stratégie doit être axée sur le développement du tiers monde, sans perdre de vue qu'il revient, au premier chef, aux pays du tiers monde d'établir eux-mêmes le cadre d'action de leur développement. En même temps l'interdépendance croissante des pays, la mondialisation de la production, du commerce et des finances nous obligent à trouver une formule d'envergure assez grande pour prendre en compte les facteurs internationaux qui déterminent largement les perspectives de développement dans les pays du tiers monde.

Quant aux priorités relevées par le Comité de la planification et du développement, le Canada souscrit à l'idée que la croissance économique est une condition nécessaire du développement. L'importance accordée à la croissance n'est pas incompatible avec un développement à visage humain. Les transformations structurelles fondamentales sur lesquelles repose le processus du développement sont en effet étroitement liées aux changements qu'apportent aux modes de comportement d'une population la formation et une participation accrue à l'activité économique, par exemple. Au chapitre de la croissance, il nous faudra mettre en relief la fonction centrale de stratégies et de lignes d'action nationales qui soient efficaces, y compris celles visant l'esprit d'entreprise et le rôle des marchés. Le rôle de l'environnement extérieur devra aussi être défini avec plus de précision. ►



Le Premier ministre Brian Mulroney visitant un village de pêcheurs en banlieue de Dakar au Sénégal en mai 1989.